



« Racontez-nous vos balades du Cailly »

Mini-Balade du 10 Avril 2021 au Houlme

4 participants + 1 intervenant

Après un rappel des gestes sanitaires, il est indiqué que la contrainte de la jauge de 6 personnes maximum est liée au contexte Covid 19.

Il s'agit au 1^{er} semestre 2021 d'une concertation sur la programmation, sur les grands principes du projet. Une seconde concertation sur la conception, sur des aspects plus précis et plus opérationnels sera organisée quand le projet sera plus avancé, probablement en 2022.

Après une présentation du projet dans sa globalité : 14 km, avec 6 communes traversées, 3 enjeux majeurs liés au développement durable (lutte contre le changement climatique, amélioration de la santé humaine, maintien du lien social), les participants sont amenés à se présenter succinctement.

L'objectif de la concertation est de recueillir les retours d'expériences sur les tronçons existants et les attentes/craintes sur le reste du projet afin de pouvoir se poser les bonnes questions dans le cadre de la programmation.

Rue de Fresquiennes

Les participants n'apprécient pas le passage rue de Fresquiennes / RD51.

Malgré le fait que la concertation ne porte pas sur le tracé de la balade, les participants sont déçus ne pas pouvoir emprunter des rues moins fréquentées (notamment la rue Delarue) qu'ils jugent plus sécurisantes et avec un patrimoine bâti plus agréable (maisons en brique du centre bourg du Houlme).

Ceux qui connaissent le quartier indiquent que le stationnement peut difficilement être réduit par rapport au besoin du stade, mais une circulation en sens unique pourrait être envisagée.

Ils sont très inquiets par rapport aux intersections, notamment le carrefour de l'église, carrefour où la circulation est importante, à forte vitesse, et avec peu de visibilité (carrefour au débouché d'un virage).

Rue du Colonel Albert Lesueur, Place de la Liberté, Rue des Martyrs

L'ensemble des participants s'accordent sur l'intérêt pour la balade de passer dans ces rues typiques du centre-bourg.

L'un des participants évoque la présence de jardins partagés en bord du cailly, par lesquels il pourrait être intéressant de passer ou à signaler.

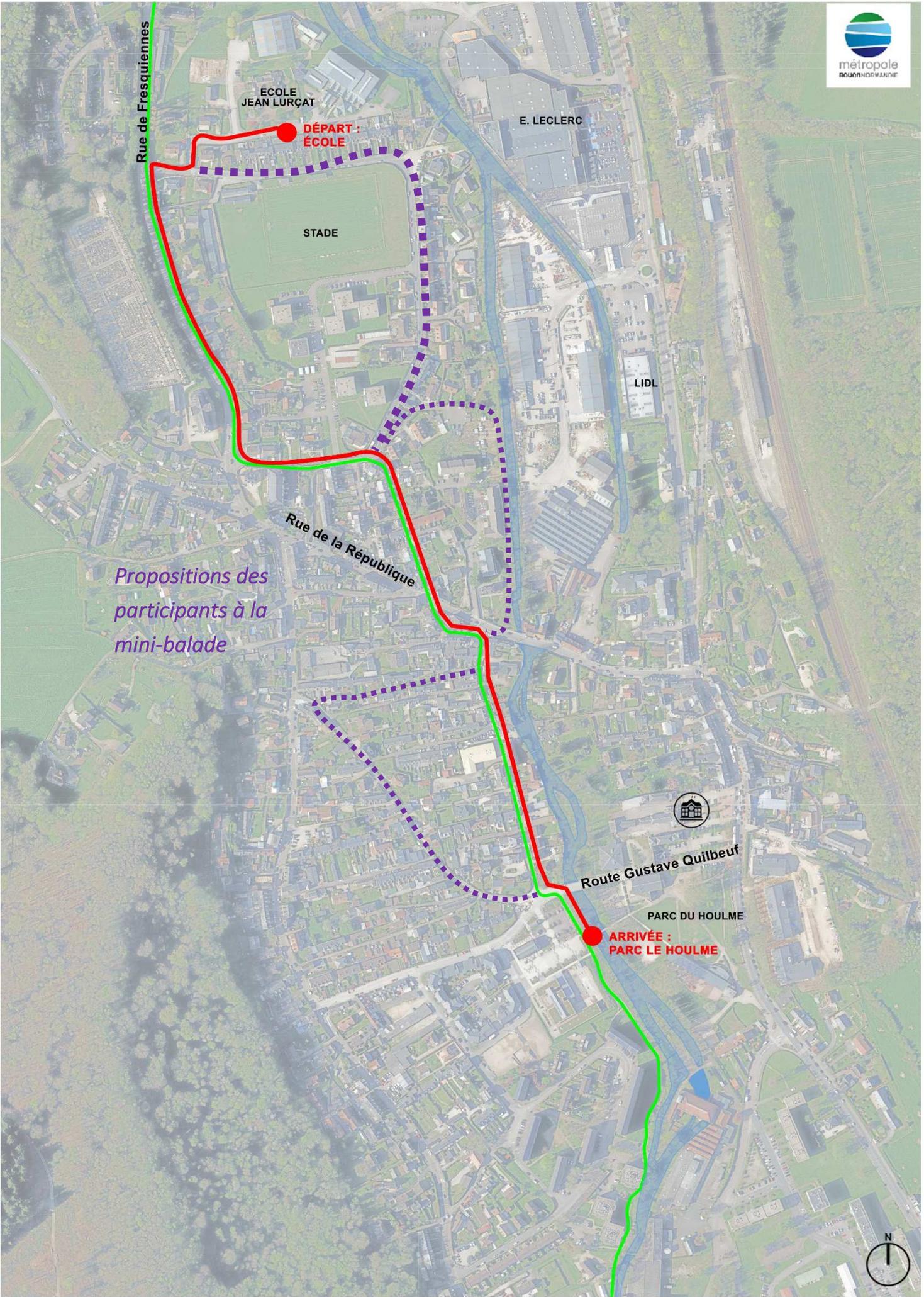
Le simple changement de réglementation des rues de « zone 30 » à « zone de rencontre » ne convainc pas les participants. Ceux-ci craignent que la difficulté du contre sens cyclable reste identique à la situation actuelle si l'aménagement physique des rues n'évolue pas.

Une proposition de sens remontant pour les vélos par la rue Jean Jaurès puis par une sente perpendiculaire est indiquée.

Retour d'expériences sur un tronçon existant Sente Georges Sand

Les participants s'accordent sur l'intérêt de cet aménagement et regrettent qu'il n'y ait pas plus de passage en bord de Cailly.

Pour la suite de la balade, ils attendent des espaces plus naturels, comme par exemple l'aménagement de l'espace à l'arrière de la maison de retraite.



Propositions des participants à la mini-balade

DÉPART : ÉCOLE

ARRIVÉE : PARC LE HOULME

